

Désherbage mécanique

Le Crédit Mutuel de Bretagne accompagne Agrobio 35 dans le déploiement de sa plateforme d'e-learning à destination des acteurs du monde agricole

Rennes, le 9 mars 2021 - Le Crédit Mutuel de Bretagne vient de signer un partenariat pour une durée de trois ans avec Agrobio 35. Au cœur de cette convention s'inscrit le déploiement d'une plateforme d'e-learning à destination des agriculteurs, traditionnels ou en bio, et des métiers périphériques. Le premier module sensibilise et forme aux pratiques alternatives et innovantes du désherbage mécanique du maïs qui contribuent aux transitions d'avenir, favorables à la préservation de l'environnement et à la pérennité des cultures et de leurs rendements.

Agrobio 35, groupement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine, a lancé courant février sa plateforme d'e-learning à destination notamment des agriculteurs qu'ils soient traditionnels, en bio ou en conversion bio. Membre de la FRAB¹, Agrobio 35 cherche à promouvoir le développement cohérent et durable de l'agriculture biologique et de ses pratiques en Bretagne par différentes actions de pédagogie, la transmission d'informations à la fois techniques, économiques et réglementaires, l'accompagnement collectif, le partage de savoir-faire et de compétences. La formation en ligne proposée par Agrobio 35 vient compléter ce dispositif en vue d'élargir les canaux de diffusion et de formation, et d'améliorer la qualité du contenu pédagogique.



Une collaboration en faveur des transitions d'avenir

Le Crédit Mutuel de Bretagne a souhaité apporter son soutien à Agrobio 35 dans le déploiement de cette formation, via une convention de partenariat de trois ans. La banque a en effet été séduite par cette démarche innovante qui tire parti des atouts du numérique pour contribuer à diffuser, plus largement, des formations de qualité. Engagé depuis toujours aux côtés des agriculteurs, au cœur de ses territoires, le Crédit Mutuel de Bretagne les accompagne dans leurs transitions d'avenir, et notamment environnementales. En collaborant avec les différents acteurs de l'écosystème, le Crédit Mutuel de Bretagne entend renforcer significativement sa contribution au développement responsable des territoires, qui constitue un enjeu clé pour ses parties prenantes et l'ensemble des acteurs de l'économie réelle.

Un premier module sur le désherbage mécanique

Le premier module de formation proposé via ce canal concerne l'acquisition des techniques de désherbage mécanique du maïs. La lutte contre les adventices – qui correspondent aux "mauvaises herbes" susceptibles de nuire à la production agricole – est une nécessité pour les agriculteurs. Le désherbage mécanique constitue une solution alternative aux produits chimiques ou permet, a minima, un désherbage alterné, c'est-à-dire l'emploi du mécanique avec possibilité de recourir au chimique en cas de risque pour les rendements.

Bénéfiques pour l'environnement, ces pratiques le sont également pour l'agriculteur : un seul passage de désherbage mécanique précoce permet de baisser de 30 % l'indice de fréquence de traitement par rapport au tout chimique, et ce, sans impact sur le rendement.



Le recours aux outils numériques permet de démultiplier l'acquisition de ces compétences. Pour l'apprenant, il devient possible de se former à distance, au moment où il est le plus disponible, grâce à des outils didactiques : site, vidéos, témoignages de terrain, forum de discussion... Une accessibilité d'autant plus utile dans un contexte de pandémie.

Un programme accessible et complet

La formation, conçue par – et pour – des acteurs du terrain, s'adresse aux agriculteurs traditionnels, aux agriculteurs en bio ou en conversion bio, aux chauffeurs de CUMA ou d'ETA, aux animateurs et conseillers agricoles, ainsi qu'aux distributeurs de matériel dédié. Il s'agit d'un programme de quatre heures, accessible en ligne à tout moment, qui permet d'acquérir les techniques du désherbage mécanique du maïs, à son rythme, en vue de devenir autonome sur la pratique. Particulièrement complet, ce module aborde :

- les adventices et leurs impacts potentiels sur les rendements ;
- les bénéfices des rotations de cultures ;
- la préparation du sol ;
- les conditions optimales des semis ;
- les différents outils (herse étrille, houe rotative, bineuse, roto-étrille) et leur efficacité ;
- le coût de cette solution alternative et la stratégie d'investissement.

Pour les agriculteurs, la formation est complétée par un module de six heures en présentiel, dispensé par des experts, pour approfondir et conforter les connaissances acquises en ligne. Les agriculteurs éligibles au financement VIVEA (fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) peuvent bénéficier de l'ensemble de la formation pour un montant restant à leur charge de 20 euros². A noter : pour les agriculteurs concernés, la formation compte pour 2/3 pour le renouvellement Certiphyto.

Dominique Trubert, Président de la Caisse de Bretagne de Crédit Mutuel Agricole³, commente : « Depuis de nombreuses années, le Crédit Mutuel de Bretagne encourage les initiatives afin d'engager les transitions tout en conciliant la recherche de revenus pour les agriculteurs. A ce titre, nous avons régulièrement joué la synergie avec Agrobio 35. Nous sommes aujourd'hui très heureux de concrétiser ce nouveau partenariat, pour participer à l'initiation de la formation sur le désherbage mécanique, alliant e-learning et présentiel. Cette initiative innovante et incitative nous permet d'affirmer, de manière concrète, nos valeurs de banque coopérative et territoriale. Il était naturel de faire partie de cette démarche impulsée par Agrobio 35 ».

Arnaud Daligault, Président d'Agrobio 35, ajoute : « La technique fait toujours le trait d'union entre les agriculteurs, quel que soit le mode de production de chacun. Le désherbage mécanique est donc un formidable vecteur de rapprochement autour du changement des pratiques en agriculture. C'est comme cela qu'Agrobio 35 envisage la transition sur les fermes et le partenariat avec le Crédit Mutuel de Bretagne permet ainsi de s'adresser à toutes et tous. Les houes, les herses étrilles et autres bineuses font leur chemin petit à petit, les formations e-learning leur feront très certainement passer un cap bien supérieur ! Je rajoute que le projet a pu se construire grâce à la participation de 30 agriculteurs bio et traditionnels, 17 CUMA et ETA, 5 partenaires techniques et élus des territoires et 7 techniciens et ingénieurs de projet, en lien avec toutes les spécialités que nécessite un tel projet ».

¹ Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne

² Pour les autres publics, la prise en charge de la formation digitale par les fonds de formation se fait sur demande

³ Créée en 1926 dans le sillage de l'Office central, la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole est issue du mouvement coopératif agricole breton. Elle est à l'origine du Crédit Mutuel de Bretagne. Cette entité spécialisée a pour principales missions de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique agricole de l'établissement bancaire, d'assurer un rôle bancaire en contre-garantissant les prêts à l'agriculture les plus importants accordés par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et d'exercer une fonction de représentation du Crédit Mutuel de Bretagne auprès des organisations professionnelles agricoles et des diverses instances spécialisées.

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 298 points de vente, dont 216 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, plus de 2 150 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Ariane Le Berre-Lemahieu : 02 98 00 22 99 – ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com